PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS DE LUMES

MERCREDIS

ACCUEIL DE LOISIRS
DE LA COMMUNE DE LUMES

La commune de Lumes organise un accueil de loisirs sans hébergement afin de répondre à un besoin des familles alentours. Les enfants trouveront à l'AL de Lumes un lieu de détente, d'amusement, de découvertes et d'épanouissement personnel.

SOMMAIRE

- **DESCRIPTIF DE L'AL** **p.4**
- **ORGANISATION DE L'AL** **p.4**
  - Les enfants
  - L'équipe d'encadrement
  - Les lieux d'accueil
  - Les modalités d'accueil
  - Enfants en situation de handicap
- **LES ACTIVITES** **p.5**
  - Objectifs des activités
  - Déroulement des activités
  - Moyens matériels
- **L'EQUIPE D'ANIMATION** **p.6**
  - Rôle de chacun
- **LES PARTENAIRES** **p.7**
  - La bibliothèque de Lumes
  - Transports
  - Cantine
  - Intervenants extérieurs
  - Les familles
- **VIE QUOTIDIENNE** **p.7**
  - L'accueil
  - Organisation du goûter
  - Les soins
  - Organisation de la garderie
  - Organisation des repas de midi
  - Les sorties extérieures
  - Le départ des enfants
- **ANNEXES** **p.10**

❖ DESCRIPTIF DE L'AL

Organisateur : *la commune de Lumes*

Lieu d'accueil des enfants :

- *Ecole maternelle de Lumes (1 place Pol Renard), 08440 LUMES*
- *Salle omnisports évolutive couverte, Chemin dit de l'Etang, 08440 LUMES*

Période d'accueil :

- *tous les mercredis de septembre à juillet hors vacances scolaires*

Nombre d'enfants accueillis : 5*0 enfants maximum*
Age des enfants accueillis : *de 3 à 12 ans*

Encadrement : *1 directrice, 1 directrice-adjointe, des animateurs supplémentaires selon effectifs et/ou activités proposées.*

❖ ORGANISATION DE L'AL

- Les enfants

L'AL accueille les enfants dés l'âge de 3 ans (ou de moins de 3 ans déjà scolarisés en PS) et jusqu'à l'âge de 12 ans.

- L'équipe d'encadrement

Afin de garantir la sécurité physique et morale des enfants accueillis l'AL respecte la réglementation en vigueur soit 1 animateur minimum pour 8 enfants pour encadrer les enfants de moins de 6 ans et 1 animateur minimum pour 12 enfants pour encadrer les enfants de plus de 6 ans.
L'équipe d'animation se constitue d'une directrice, de 1 directrice-adjointe et d'animateurs(ices) supplémentaires si les effectifs le nécessitent.

- Les lieux d'accueil

Le lieu d'accueil principal est l'école maternelle de la commune. Des jeux et activités sportives se déroulent occasionnellement dans la salle des sports ou dans la salle des fêtes de la commune.

- **Les modalités d'accueil**

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h de manière échelonnée.
Un service de garderie pendant midi est assuré avec repas apporté par les familles pour les familles qui le souhaitent.
En cas de sorties extérieures, les modalités horaires peuvent être modifiées et certaines journées peuvent s'organiser en journée continue (avec pique-nique).

- **Enfants en situation de handicap**

Les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis au sein de l'AL de Lumes dans la mesure où les locaux et activités peuvent s'adapter aux besoins de l'enfant sans que cela ne représente un danger pour lui ou pour les autres.
Un partenariat peut être mis en place si besoin avec le dispositif Onditcap Ardennes.

❖ LES ACTIVITES

Journée type	
7h30 – 9h	Garderie
9h – 9h30	Accueil : coins permanents
9h30 – 12h	Activités/jeux
12h	Départ des enfants
12h – 13h30	Repas
13h30 – 14h	Temps calme
14h	Accueil : coins permanents
14h30 – 16h	Activités/jeux
16h	Goûter
16h30 – 17h	Temps calme
17h	Départ des enfants
17h – 18h	Garderie

- Objectifs des activités

Les objectifs principaux sont l'épanouissement personnel, la découverte d'activités sportives, l'apprentissage de l'autonomie, des règles de vie en collectivité et le développement psychomoteur.

- Déroulement des activités

Les activités se déroulent soient en autonomie partielle (seul ou en groupe mais sous la surveillance d'un animateur) soit en groupe. Sont proposés aux enfants des jeux de société, des jeux de groupe, des jeux de manipulation, des jeux créatifs... Les activités tiennent compte des besoins spécifiques à chaque tranche d'âge (annexes 1, 2, 3 et 4).
Les activités peuvent se dérouler soit en groupes d'âge soit en groupes mixtes.
Chaque activité est expliquée aux enfants et mise en valeur par les animateurs de manière à attiser l'intérêt de tous.
Toute activité se déroule dans le respect des règles de sécurité en vigueur.

- Moyens matériels

➢ pour les jeux en groupe

L'AL dispose d'une large gamme de matériel destiné aux jeux intérieurs ou extérieurs.

➢ pour les activités sportives

L'AL est libre de disposer de la salle des sports de la commune et du matériel s'y attachant.

➢ pour les sorties

Les déplacements se font à pied, en car ou en train avec des prestataires extérieurs.

❖ L'EQUIPE D'ANIMATION

- Rôle de chacun

➢ rôle du directeur et/ou de ses adjointes

- coordination de l'équipe
- gestion financière, matérielle et administrative
- les relations avec les différents partenaires
- les relations avec les familles
- la formation des animateurs
- garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants
- garant de la mise en œuvre du projet pédagogique

➢ rôle de l'animateur

- accueil des enfants

- animation des différents moments de la journée
- préparation des activités
- garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants
- garant du respect des lieux et du matériel
- garant de l'application des règles de vie
- il s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis
- il participe aux réunions de préparation et de bilan

❖ LES PARTENAIRES

- La bibliothèque de Lumes

En partenariat avec la bibliothécaire, des activités pourront être menées dans les locaux et avec le matériel de la bibliothèque.

- Transports

En cas de sortie en bus, les déplacements seront assurés par une compagnie de bus.

- Cantine

Les repas sont préparés et livrés par la société Traiteur Toi&Moi.

- Intervenants extérieurs

Dans le cadre d'activités spécifiques, L'AL peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité physique et morale des enfants.

- Les familles

A l'inscription des enfants, le règlement intérieur de l'accueil est remis aux familles pour information et acceptation.

L'équipe reste à la disposition des familles durant toute la période d'accueil pour répondre à des questions éventuelles.

❖ VIE QUOTIDIENNE

- L'accueil

Les enfants sont déposés par les familles entre 7h30 et 14h00. L'équipe d'animation a en charge le pointage de chaque enfant dés son arrivée. Une fois noté sur la liste de présence, l'enfant est libre de participer aux activités libres aménagées dans la salle d'accueil ou dans la cour de récréation sous la surveillance des animateurs.

- Organisation du goûter

Le goûter est fourni par l'AL et tient compte des normes d'hygiène alimentaire en vigueur (annexe 7) et s'attache à respecter l'équilibre alimentaire. Il sera fait notation aux animateurs des particularités alimentaires éventuelles (allergies...) d'un enfant.

- Les soins

Plusieurs trousses de secours (annexe 5) sont à la disposition de l'équipe d'animation, elles peuvent être transportées en cas de déplacements. Chaque animateur est habilité à administrer des soins superficiels. En cas d'accident grave, l'équipe est chargée de contacter les services de secours et la famille de l'enfant. Les numéros d'urgence sont affichés dans la salle d'accueil et connus de l'équipe d'animation.

Un registre d'infirmerie est tenu dans la prévention d'une consultation ultérieure.

- Organisation de la garderie

La garderie fonctionne de 7h30 à 9h et de 17h à 18h. Elle est encadrée par 1 animateur minimum conformément à la réglementation en vigueur :

- enfants de moins de 6 ans : 1 animateur pour 10 enfants
- enfants de plus de 6 ans : 1 animateur pour 14 enfants

Tout enfant inscrit préalablement est libre d'intégrer et de quitter la garderie à toute heure, accompagné d'un parent.

Le temps de garderie ne fait pas l'objet d'activités particulières mais les enfants ont à leur disposition du matériel de jeux et de loisirs en accès libre.

- Organisation des repas de midi

  - ➢ En journée normale

La cantine scolaire est utilisée dans le temps de l'AL. Les repas sont livrés par les services de la société traiteur Toi&Moi. Les repas sont réchauffés et servis par les animateurs. Ils sont également présents au cours des repas afin de veiller au bon déroulement de ceux-ci.

- en pique-nique (annexe 8)

Le planning d'activités peut prévoir une journée continue avec déplacements et pique-nique. Dans ce cas, les parents sont invités à fournir un pique-nique à leurs enfants. Il n'y a aucun service de cantine prévu pour ces jours particuliers. Les pique-niques sont stockés dans un réfrigérateur à l'arrivée des enfants et transportés dans des glacières réfrigérées si déplacement. En cas de besoin, la structure dispose d'un four à micro-ondes.

Au cours des repas, les animateurs sont chargés d'accompagner les enfants, les aider en cas de difficultés, les encourager à goûter aux saveurs qu'ils ne connaissent pas et surveiller que chacun mange à sa faim et respecte les règles des temps de repas. En aucun cas un enfant ne sera forcé à manger quelque chose contre sa volonté.

- Les sorties extérieures

Dans le cadre d'organisation de sorties, les déplacements seront effectués à pied, en car ou en train. La sécurité des enfants transportés reste la préoccupation majeure de l'équipe d'animation. C'est pourquoi, tout déplacement se déroule selon la réglementation en vigueur (annexe 6). Au cours d'un trajet, l'équipe d'animation vient encadrer le groupe d'enfants : 1 animateur en début de marche, 1 animateur en fin de marche et éventuellement 1 ou plusieurs animateurs au milieu du groupe. Dans le cas précis d'un transport en véhicule, les animateurs veilleront au respect matériel du véhicule de transport et au respect des règles imposées par le transporteur. Les enfants sont comptés a la montée et a la descente d'un véhicule.
Certaines sorties peuvent venir modifier l'amplitude horaire de la journée afin de s'adapter aux prestations.

- Départ des enfants

Le départ des enfants se fait de manière échelonnée et libre.
Concernant l'accueil des après-midis, les enfants qui ne sont pas inscrits à la garderie quittent l'AL à 17h accompagné d'un adulte.
Pour chaque enfant il est établi, à l'inscription, une liste des personnes avec lesquelles l'enfant est autorisé à partir. Certains enfants peuvent repartir seuls avec autorisation préalable des familles et document signé qui en atteste.
Chaque enfant quittant l'AL est signalé à un membre de l'équipe d'animation.

Annexes

Annexe 1

LES BESOINS DES 3-5 ANS

	BESOINS	POURQUOI?	COMMENT?	EXEMPLES
PHYSIQUES	➢ Se dépenser ➢ Changer ➢ Prendre des risques (inconsciemment)	➢ Pour se défouler ➢ Découvrir de nouvelles capacités (début de l'autonomie et de la motricité) ➢ Manque d'analyse du danger	➢ Par le biais d'activités physiques, différents sports	➢ Courir,sauter,...Chat perché, jeux de ballon ➢ Aller aux toilettes tout seul
RELATIONNELS	➢ Se situer dans la famille ➢ Être en contact avec les autres ➢ Affection, amitié	➢ Prouver qu'il existe ➢ S'affirmer ➢ Évoluer	➢ Dialoguer avec, lui laisser la parole ➢ Jeux collectifs ➢ Relation avec l'adulte et avec les autres enfants	➢ Différents jeux collectifs en leur apprenant le respect des règles et des autres
PSYCHOLOGIQUES	➢ Imiter les adultes ➢ Connaître les permis et les interdits ➢ Communiquer	➢ Apprendre, grandir ➢ Prendre des responsabilités ➢ Pour se développer psychologiquement et avoir des réponses à ses questions	➢ Jouer à la dînette, maquillage ➢ En confrontant ses opinions aux autres (le pourquoi?)	➢ Jeux de rôles
INTELLECTUELS	➢ L'imaginaire, le besoin de savoir ➢ Se situer dans le temps ➢ Construire son raisonnement	➢ Pour se construire, pour évoluer ➢ Se rassurer, se repérer ➢ Faire par lui-même	➢ Par le dessin, la lecture ➢ Explication d'activités manuelles, les règles de jeux adaptées aux enfants ➢ Par des rituels en structurant la journée	➢ Une journée type (définir chaque moment de la journée sous forme d'images)

LES BESOINS DES 6-8 ANS

	BESOINS	POURQUOI ?	COMMENT ?	EXEMPLES
PHYSIQUES	➢ Se dépenser ➢ S'affirmer ➢ Se comparer	➢ Pour se défouler ➢ Se positionner dans le groupe ➢ Esprit de compétition	➢ Par le biais d'activités physiques, différents sports ➢ Les jeux collectifs, d'affrontement	➢ Theque, chasse aux trésors, minis olympiades
RELATIONNELS	➢ Vie de groupe ➢ Importance des copains ➢ Agir avec les autres	➢ Être ensemble ➢ Relation et découverte des autres	➢ Aller en Accueil de Loisirs Sans Hébergement ➢ Activités communes	➢ Jeux de coopération
PSYCHOLOGIQUES	➢ Respect des règles ➢ Compréhension du but de l'activité ➢ Compréhension de la vie et de la mort	➢ Désir de savoir ➢ Vagues connaissances	➢ Jeux (Combats, affrontements,...)	➢ Tous les jeux
INTELLECTUELS	➢ Apprendre ➢ Découvrir ➢ Mémoriser	➢ Développer leurs facultés ➢ Apporter ses connaissances	➢ Lecture seul ➢ Autonomie ➢ Choix des jeux	➢ Coins permanents (coin dînette, coin lecture...)

Annexe 3

LES BESOINS DES 9-11 ANS

	BESOINS	POURQUOI ?	COMMENT ?	EXEMPLES
PHYSIQUES	• Se dépenser • S'affirmer • Se comparer • Début de la puberté	• Pour se défouler • Se positionner dans le groupe • Esprit de compétition	• Par le biais d'activités physiques, différents sports • Les jeux collectifs, d'affrontements	• Theque, chasse aux trésors, minis olympiades
RELATIONNELS	• Vie de groupe • Importance des copains • Agir avec les autres • Différence entre les filles et les garçons	• Être ensemble • Relation et découverte des autres • Prise de conscience de leur changements physiques	• Aller en Accueil de Loisirs Sans Hébergement • Activités communes • Distinction des groupes	• Jeux de coopération
PSYCHOLOGIQUES	• Respect des règles • Compréhension du but de l'activité • Compréhension de la vie et de la mort	• Désir de savoir • Vagues connaissances • Prise de conscience de la situation	• Jeux (Combats, affrontements,...) • Par des émotions	• Tous les jeux
INTELLECTUELS	• Apprendre • Découvrir • Mémoriser	• Développer leurs facultés • Apporter ses connaissances	• Lecture seul • Autonomie • Choix des jeux	• Coins permanents (coin dînette, coin lecture...)

Annexe 4

LES BESOINS DES 12-14 ANS

	BESOINS	POURQUOI ?	COMMENT ?	EXEMPLES
PHYSIQUES	• Changer • Participer • S'investir • Provoquer • Sport • Se défouler	• Métamorphose physique • Besoins physiologiques	• Camps itinérants • Activités sportives plein air • Séjour à dominante sportive	• Kayak, volley,... selon l'endroit
RELATIONNELS	• Rire • Musique • Famille • Détester • Confiance • Indépendance • Liberté • Susceptibilité • Aider	• S'oppose à son entourage, à la société	• Scolarité • Centres • Foyers • Clubs sportifs	
PSYCHOLOGIQUES	• Stabilité • Sécurité • Être pris au sérieux • Avoir des références • Besoin de liberté • Être avec les autres	• Prendre des responsabilités	• Journal intime • Télévision • Musique • Parents	
INTELLECTUELS	• Donner son opinion	• Curiosité • Élaborer des projets	• Confrontation avec les parents • Lecture • Magazine • Télévision	

Annexe 5

CONTENU D'UNE TROUSSE DE SECOURS

- ✓ **2 paires de gants stériles jetables**
- ✓ **Des paires de gants non stériles jetables**
- ✓ **Spray de produits désinfectants non colorés**
- ✓ **Des compresses stériles**
- ✓ **Des pansements individuels**
- ✓ **Des bandes crêpes**
- ✓ **1 pince a échardes**
- ✓ **1 paire de ciseaux**
- ✓ **1 thermomètre**
- ✓ **1 Aspivenin**
- ✓ **Une crème apaisante**
- ✓ **Une pommade anti-coups**
- ✓ **Une poche de froid**
- ✓ **Du nettoyant main sans eau**
- ✓ **1 pince à tique**
- ✓ **Du papier toilette**
- ✓ **Des serviettes hygiéniques**
- ✓ **Les numéros d'urgence**

TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS : RÉGLEMENTATION

➢ A pied

Utiliser les trottoirs. Quand il n'y a pas d'espace qui leur est réservé, les groupes de piétons doivent se tenir sur la droite de la chaussé dans le sens de la marche, de manière à laisser libre au moins la moitié gauche e la route. La longueur du groupe en marche doit être limité (scinder le groupe si nécessaire). Le nombre d'accompagnateurs est conforme aux normes d'encadrement mais en aucun cas il ne devra être inférieur à 2 (1 devant 1 derrière). La traversé de la chaussée devra se faire aux passages protégés.

➢ En bus

1 personne = 1 place = 1 ceinture

L'équipe fait l'appel avant chaque montée dans le bus et compte les enfants à la descente. A la descente du bus, éviter de faire descendre les enfants coté route et, après la descente, il est préférable d'attendre le départ du car ou, lorsqu'il est stationné dans le sens de la marche, de faire traverser les enfants derrière et non devant celui-ci afin de voir et d'être vus par les véhicules. Les enfants doivent être impérativement assis et ne pas circuler dans les allées. Un animateur près de chaque porte et issue de secours.

Si un chauffeur vous paraît mettre en péril la sécurité de ses passagers par un comportement irresponsable caractérise, faites le stopper dans les meilleurs délais et informer la gendarmerie.

Annexe 7

HYGIÈNE ALIMENTAIRE : RÉGLEMENTATION

Principes généraux pour les aliments :

- **Eviter de préparer, transporter, distribuer des préparations entre 10°C et 63°C (zone de prolifération des bactéries)**
- **Contrôler les livraisons et les températures de conservation**
- **Respecter les dates de consommation des produits et consommer les au plus vite**
- **Ne jamais réutiliser, ni congeler les plats préparés au centre pour un service ultérieur**
- **Tous les jours, conserver des plats témoins de chaque repas au froid entre 0°C et 3°c. L'échantillon doit contenir au minimum 100g, être conservé 5 jours et être correctement identifié.**
- **Entretenir et garder propres et désinfectés les matériels et les lieux de préparation**

Annexe 8

PROTOCOLE PIQUE-NIQUE

- Vérifier la présence du pique-nique (à l'arrivée de l'enfant)
- Installer les enfants confortablement (en ronde pour les petits)
- S'installer à proximité des enfants (avec les petits)
- Faire sortir tout le pique-nique et ranger les sacs (avec bonbons et confiseries)
- Préciser aux enfants de manger en premier les sandwichs et/ou salades
- Faire attention à l'état des produits (notamment produits frais)
- Aider selon besoins
- En fin de repas, faire le tour des sacs pour s'assurer de ce que chaque enfant à manger